



Ce DESS forme des spécialistes de la collecte, du traitement et de la diffusion de l'information scientifique et technique. Les «Veilleurs» ou «Chargés de veille» sont des professionnels capables d'assurer l'interface entre les spécialistes d'un domaine (écologistes, biologistes, électroniciens...) et le monde de l'information. Les enseignements sont variés. On suit aussi bien des cours de techniques documentaires (interrogation de bases de données, apprentissage de logiciels documentaires) pour apprendre à rechercher et à gérer l'information, que d'informatique générale (html, javascript) pour développer des sites Internet et diffuser les résultats de nos recherches et bien sûr des cours de veille (veille technologique, veille collective) pour optimiser la chaîne de traitement de l'information (recherche, analyse, diffusion). Les différents projets réalisés au cours de la formation sont des cas très concrets d'études élaborées le plus souvent pour des entreprises.

Le CVT réalise des rapports scientifiques ou techniques pour les partenaires ou les clients. Il s'agit par exemple de présenter «l'état de l'art d'une technologie», c'est à dire de trouver ce qui existe actuellement dans un domaine particulier.

Le CVT propose par ailleurs des formations pour initier les ingénieurs, et les chercheurs des entreprises luxembourgeoises au domaine de la veille et leur apprendre à mieux gérer l'information scientifique, technique et normative. Une autre activité consiste à développer des services spécifiques, tel que par exemple la mise en place d'un système de veille dans l'entreprise.

Les entreprises doivent faire face à l'heure actuelle à de gros changements dans le domaine de la gestion des informations. Elles disposent aujourd'hui de gros volumes d'informations, qui se présentent sous de nombreuses formes (revues papier, rapports techniques, publications scientifiques, documents électroniques trouvés sur Internet, etc.).

Or, afin de pouvoir prendre les bonnes décisions dans un environnement de plus en plus complexe,

l'entreprise a besoin d'une information ciblée et immédiatement disponible. Pour cela, elle doit mettre en place des systèmes d'information adaptés et évolutifs afin de toujours surveiller l'environnement interne et externe de l'entreprise.

L'objectif du CVT est donc de sensibiliser les entreprises sur la nécessité d'une meilleure gestion de l'information, afin de découvrir de nouvelles opportunités (commerciales, de partenariat) et de limiter les risques (financiers, concurrentiels...).

Le métier de «Chargé de veille» quant à lui est en constante évolution.

Les sources d'information par exemple changent rapidement, à l'image de l'évolution d'Internet. Le veilleur doit donc se tenir constamment informé sur les dernières nouveautés aussi bien sur les sources d'information, que sur les outils de recherche, d'analyse et de diffusion de l'information.

C'est un métier très enrichissant. On est tout le temps en contact avec des gens intéressants, des patrons d'entreprise, des chercheurs, des inventeurs... Bien entendu il faut être en mesure de travailler sur des sujets très différents et être capable de réaliser des services adaptés pour chacun. Il faut donc toujours innover et améliorer ses produits! Le métier ne risque pas d'être lassant! Le chargé de veille doit avoir une très bonne connaissance du milieu professionnel, avoir une excellente capacité rédactionnelle et un bon esprit de synthèse.

Le message de Séverine Perbal aux jeunes veilleurs en herbe est le suivant : on peut déjà aborder le métier en s'inscrivant dans des groupes de discussion spécifiques par exemple le groupe «Veille», première mailing-list consacrée aux thématiques de la veille (<http://fr.groups.yahoo.com/group/veille/>).

Il est aussi important de réaliser des stages en entreprise tout au long du cursus universitaire pour mieux se rendre compte du métier et des différentes fonctions qu'il est possible d'exercer.

Le consultant en organisation de systèmes d'information documentaire

Le consultant conseille les entreprises, dans le champ de l'information documentaire, sur les aspects suivants : achats, technologies de l'information, organisation, stratégie et management, marketing, gestion, ressources humaines, surveillance du cadre juridique, communication et animation.

Il établit les études préalables, le cahier des charges, la mise en place et le suivi. Son action peut se limiter à l'une de ces compétences.

Le consultant exerce à titre indépendant, dans un cabinet de conseil ou en interne.

Le travail est un travail d'équipe qui requiert des aptitudes relationnelles adéquates (ouverture d'esprit, flexibilité, sens de l'écoute et capacité à jouer un rôle de leader d'équipe).

